

	APARR La Coursive 33 place Galilée 21000 DIJON
--	---

COUPON DE CANDIDATURE :

A renvoyer avant le lundi 2 mai à marion@aparr.org

Les élections des membres du Conseil de l'Administration de l'APARR pour 2021-2022 auront lieu lors de l'assemblée générale du 10/05/2022.

NOM Prénom : BENOIT Jean-Baptiste

Coordonnées téléphoniques : 0672961957

Adresse mail : jean-baptiste.benoit@laposte.net

Profession : Réalisateur-documentariste · Monteur

Parcours professionnel : cinéophile > école d'art > monteur-truquiste / réalisateur

Ville + département : Besançon / Doubs

Merci de nous expliquer en quelques lignes les raisons qui vous motivent à intégrer le Conseil d'Administration de l'APARR :

Voir Bambi au cinéma fut pour moi une expérience bouleversante. Cette expérience stupéfiante scella un sort : ma vie serait liée au cinéma.

Je suis au CA de l'APARR depuis plusieurs années. J'y suis entré avec l'envie de m'impliquer davantage dans la vie de l'association. J'y apporte le regard d'un auteur réalisateur de documentaire qui évolue tant bien que mal dans la région.

L'audiovisuel ce sont mille et un métiers différents. Ce sont des secteurs différents (fiction, documentaire, institutionnel, communication). Ce sont des strates différentes : écriture et conception, production, post-production, distribution, éducation à l'image...). Ce sont des artistes-créateurs et des techniciens. Pour tous, ce sont des métiers « passions ». C'est un milieu globalement en crise où la précarité est omniprésente. Chacun y vit son lot de réussites, de bonheurs, de déceptions, de frustrations et parfois de ressentiments. Nous sommes dans une région assez étendue pour laquelle, comparativement à d'autres régions, le secteur audiovisuel est assez peu développé et où bon nombre d'entre nous sont isolés. C'est un milieu où se nouent des alliances, se confrontent des antagonismes et où peuvent s'exprimer des rivalités. Pour toutes ces raisons, ce sont des individualités qui se méconnaissent les unes les autres, qui n'identifient pas ou mal les contraintes et les besoins des autres. Pourtant, nous avons tous une envie commune : faire des films. Nous avons tous un intérêt commun : faire vivre et développer la filière. La réussite d'un film est toujours le fruit d'un travail collectif et collaboratif. Par extension, l'émergence et la consolidation de la filière audiovisuelle en région ne peut s'affirmer que par un effort collectif. C'est là, à mon avis, l'essence de l'APARR. Dans cette perspective je défini l'APARR comme un syndicat sous son acception la plus élémentaire, c'est à dire : un groupement de personnes physiques ou morales pour la défense ou la gestion d'intérêts communs (déf. Wikipédia). C'est dans cet esprit que je soumetts à nouveau ma candidature.

Signature :



A noter : lors de l'AG, vous serez invité à vous présenter rapidement à l'oral.